

DISCUSSION DELIB 51

Le Maire : «Monsieur JAMMET. »

Monsieur JAMMET : « Oui Monsieur le Maire, moi je ne suis pas certain que le déménagement de l'Hôtel des Finances ou la restructuration de l'Hôtel des Finances corresponde à un besoin, bien au contraire. Le regroupement, par exemple, dans un même immeuble, ne va pas garantir les décloisonnements entre les services financiers qui concernent les habitants pour aller vite, on ne passera pas forcément d'un service à un autre comme c'est le cas actuellement, on sera peut-être obligé de revenir plusieurs fois. Par contre, les habitants vont perdre un certain nombre de services de proximité, je pense notamment à la rue d'Alsace et je pense qu'il aurait mieux valu réfléchir autrement que ce déplacement qu'on approuve, à mon avis, à tort. C'est la raison pour laquelle je voterai Contre. »

Le Maire : « Merci Monsieur JAMMET. Il ne vous a pas échappé que c'est une décision du Ministère des Finances de faire cette évolution de son bâti et de regrouper ici plusieurs services. J'en profite d'ailleurs pour dire que cet Hôtel des Finances regroupera l'autre actuel Hôtel des Impôts plus les trésoreries de Mantes-la-Jolie et de Mantes-la-Ville. Ca va être un ensemble de très, très belle facture puisque c'est un architecte de renom international, Monsieur CHEMETOFF, qui signe ce bâtiment. Vous le voyez Mantes-la-Jolie intéresse y compris les plus grands noms de l'architecture. Sur ce, y-a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Ne prennent pas part au vote ? C'est donc adopté.